**Informations sur les cours "Corona SaNa" à distance en ligne via Zoom**

Chères pêcheuses, chers pêcheurs,

En cette période particulière, le Réseau suisse de formation des pêcheurs a mis en place une solution spécifique à la situation sanitaire due au Covid-19.

Les cours SaNa ne pouvant pas, pour le moment, se dérouler en "présentiel", nous vous offrons la possibilité de suivre par vidéo- conférence la partie théorique du cours SaNa (1er module) lors d'un cours via Zoom.

Durée du cours en ligne : **3 heures.**

Une invitation personnelle et les codes d'accès à Zoom ne seront transmis qu'après paiement de la **taxe de cours**

**1. Exigences techniques pour les participants au 1er** **module**

Le logiciel Zoom doit être préinstallé (logiciel gratuit) sur votre PC ou Mac.

Une caméra et un micro sont nécessaires (éventuellement un casque).

Les ordinateurs portables, tablettes ou téléphones mobiles ne nécessitent aucun matériel supplémentaire puisque la caméra et le micro y sont déjà intégrés.

Pour des raisons de qualité, l'utilisation d'un casque est fortement recommandée.

Vous recevrez les données d'accès la veille du jour du cours !

**2. Carte d'attestation "Corona SaNa" provisoire après avoir suivi le 1er** **module**

Les personnes ayant suivi le 1er module de cours en ligne "Corona SaNa" recevront une carte d'attestation SaNa provisoire valable jusqu'au 31 décembre 2021, c'est-à-dire déjà après avoir terminé cette 1ère partie théorique en ligne. Cette carte permet d'acquérir un permis de pêche de longue durée pour l'année 2021 dans tous les cantons. Elle est dotée d'un numéro d'identification officiel pour répondre à la vente de permis en ligne et à d'autres exigences techniques.

**3. Participation obligatoire au 2ème module**

Les détenteurs de l'attestation "Corona-SaNa" provisoire devront participer obligatoirement au 2èmemodule (partie pratique et examen de contrôle) **dès que les prescriptions Covid-19 le permettront à nouveau, mais au plus tard pour la fin 2021.** Ce n'est qu'au terme de sa participation au 2èmemodule et à condition que l'examen soit réussi, que le(la) participant-e recevra sa carte d'attestation SaNa définitive. Dans le cas contraire, l'attestation "Corona SaNa" provisoire expirera au 31 décembre 2021.

**Pour le 2ème module du cours, vous devrez apporter :**

- La carte de preuve d'achat du manuel (autorisation pour passer l'examen) : qui correspond à la carte A5 située à la fin du manuel **ou** le code numérique obtenu lors de l'achat de la version PDF du manuel.

- De quoi écrire pour l'examen papier ou un Smartphone/tablette/ordinateur portable pour l'examen en ligne.

- Une carte d'identité ou passeport

- La carte d'attestation "Corona SaNa" provisoire.

**4. Manuel d'apprentissage**

Avant de suivre tout cours d'attestation SaNa, vous devez au préalable acquérir et étudier le manuel d'apprentissage "Brevet Suisse du Pêcheur Sportif". **Attention** : vous devez être en possession du manuel pour pouvoir suivre le 1er et le 2ème module du cours ainsi que pour passer l'examen final. Le coupon figurant à la fin du manuel sert de preuve de paiement et vous permet de passer l'examen de contrôle au terme du 2èmemodule. Si vous achetez la version PDF du manuel (voir lettre B) ci-dessous), vous recevez un code numérique qui sert de preuve de paiement pour l'examen.

Vous avez **3 possibilités** d'acheter le manuel :

A) Commandez le manuel au Centre Suisse de Compétences pour la Pêche (CSCP) sur le lien :

<https://www.skf-cscp.ch/acheter-du-materiel-pedagogique/?L=1>

**Prix du manuel** : 59.- CHF + 6.- CHF pour l'expédition = Total : **65.- CHF**. Le manuel ne vous sera envoyé qu'une fois l'argent reçu par le CSCP.

B) Achetez la **version PDF** du manuel sur le site Internet de PETRI HEIL sur le lien :

<https://www.petri-heil.ch/fr/shop/manuel-pdf-y-compris-3-mois-du-training-online--74>

**Prix du manuel PDF** : **59.- CHF**

C) En l’achetant dans un magasin de pêche du canton (exemple Just-Fishing à Villars-sur-Glâne) **Prix du manuel** : **59.- CHF**

**6. Taxe de cours**

Dans le canton de Fribourg, nous proposons le cours complet (1er module en ligne + 2ème module en présentiel) au prix de **45.- CHF**. Cette taxe comprend vos participations aux **1er et 2ème** **module**, à **l'examen** ainsi que la production de la **carte d'attestation "Corona SaNa" provisoire.**

**La somme de** **45.- CHF** doit être versée au plus tard **2 jours** ouvrables avant la date du 1er module (cours en ligne). Sur l'IBAN : CH19 8080 8003 3654 8935 5

Destiné à : Just-Fishing SNC, chemin de Beaulieu 2, 1752 Villars-sur-Glâne Raiffeisen Fribourg-ouest, route de Moncor 12 1752 Villars-sur-Glâne

**Votre inscription ne sera validée qu'après réception de la taxe de cours**.

**NOTA BENE : lorsque vous vous inscrirez au 2ème module du cours : à savoir la partie pratique et l'examen de contrôle, la taxe de cours de 45.- CHF ayant déjà été versée, il n'y a pas de montant supplémentaire à payer. Il est dans ce cas nécessaire de vous inscrire dans le même canton (ou auprès du même moniteur) que pour le 1er module.**

Nous attendons déjà avec impatience de pouvoir faire votre connaissance lors d'un cours SaNa intéressant et réussi. Pour toute question ou information, prière d'écrire à l'adresse mail : looslit@bluewin.ch

Avec nos meilleurs messages !

Thomas Loosli - moniteur SaNa

Réseau suisse de formation des pêcheurs